

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

X. — Transport sur routes.

2. — SELLERIE.

N° 384.865

Joug à bœufs articulé, bi-articulé ou rigide, à l'usage de un ou plusieurs de ces animaux et son moyeu d'attache sur leur tête.

M. ASPIR MIALHE résidant en France (Tarn).

Demandé le 18 février 1907.

Délivré le 18 février 1908. — Publié le 24 avril 1908.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Le joug en question, « l'Idéal », se compose de deux parties principales, savoir : la carcasse, avec le ou les casques, son système d'attache l'Idéal.

5 Carcasse. — La carcasse pour joug articulé à deux animaux (fig. 1) est constituée primitivement par deux pièces de bois de droit-fil, rectilignes et méplates, d'une moyenne de huit centimètres de largeur, sur moitié épaisseur et longueur nécessaire. Les extrémités de la pièce inférieure sont ensuite coudées artificiellement au moyen de la vapeur, ainsi que les deux demi-circonférences de celle supérieure.

10 15 Après cette opération, ces deux pièces sont assujetties ensemble par leur partie centrale ou entretoise.

Enfin, le côté intérieur de ces deux demi-circonférences est muni d'un fer creux □ fixé par son plafond.

20 Ladite carcasse est également confectionnée en acier évidé (fig. 6), tout comme celle (fig. 8) pour l'attelage à un seul animal entre brancards.

25 Casque. — Celui-ci (fig. 2) est constitué d'abord par une pièce de bois de droit-fil de même section que celles de la carcasse et amenée artificiellement, comme elles, au degré de courbure voulu, au moyen de la

vapeur. Cette pièce est ensuite façonnée et 30 pourvue de ses deux tourillons. Arrivée à ce point, cette dernière reçoit, sur sa face avant, une sorte de visière en tôle d'acier (fig. 9 et 10) sur laquelle viendront, par suite, porter le levier du bi-tendeur, ainsi que les agrafes des 35 courroies d'attache et qui, finalement, lui donne la conformation d'un casque.

C'est sous cette rubrique que cette pièce sera désormais désignée ici.

Enfin, à chaque tempe dudit est adapté un 40 petit dispositif métallique, représenté par la lettre E (fig. 12), ayant la forme d'une palette revêtue de caoutchouc ou de cuir. La tige de chacune de celles-ci, traversant à cet endroit le bois du casque, est maintenue du côté 45 opposé, à l'aide d'un écrou, dans l'inclinaison (fig. 2 et 3) que lui a fait prendre la direction de la corne de l'animal dès l'appui, sur elle, de ladite palette.

Description et manipulation du système d'at- 50 tache « l'Idéal », faisant partie intégrale des jougs à casque ici décrits pour les assujettir sur la tête des bœufs. — Ledit système se compose :

1° D'un dispositif métallique (fig. 9) bi-tendeur, se fixant par une platine ou glissière 55 sur la médiane du casque ;

2° D'un patin de bois ou frontal, rembourré du côté s'appuyant contre le front de l'animal

Prix du fascicule : 1 franc.

et suspendu par quelques mailles Vaucanson au crochet de la visière D du casque (fig. 4 et 10):

3° De deux courroies, un des bouts de
5 chacune d'elles fixé à une des agrafes AA du bi-tendeur (fig. 9). Quant aux deux autres bouts de ces courroies, chacun de son côté descend sur la joue du casque, passe derrière celle-ci (fig. 5) et revient en avant s'engager dans le passant fixe du frontal. C'est sur
10 le milieu de celui-ci que ces bouts se croisent et se bouclent l'un sur l'autre de longueur; chacun d'eux gagne ensuite le passant opposé sous lequel il est maintenu, constituant ainsi
15 une boucle très restreinte, aplatie et fermée (fig. 4).

Les courroies d'attache ou lanières sont formées chacune de deux bandes de cuir ou de tissu. Elles sont fixées l'une sur l'autre, au
20 moyen d'un certain nombre de piqures entre lesquelles sont intercalés, intérieurement, de petits fils d'acier pour éviter l'allongement du cuir ou du tissu.

Cette même figure 4 représente aussi un
25 casque sur le point d'être assujetti, autrement dit jouclé sur la tête d'un bœuf. Dans cette intention, le levier du bi-tendeur est relevé, ainsi que l'indique plus en grand la figure 10.

Cette opération faisant passer le genou C en avant du genou B a, du même coup, fait
30 avancer les agrafes AA jusque sur les bords de la visière D du casque (fig. 10). L'appui du patin contre le front de l'animal ayant produit l'aplatissement de la boucle (fig. 4), il
35 n'y a plus qu'à pousser chacun des côtés latéraux de celle-ci derrière la joue lui correspondant et rabattre le levier du bi-tendeur (fig. 10).

Ce rabattement du levier, qui a fait repasser le genou C d'avant en arrière du genou B et
40 remonter en même temps les agrafes AA des courroies dans la position de cette dernière figure, a eu pour résultat de produire la tension simultanée de celles-ci sur le frontal et les cornes de la bête (fig. 5).

45 *Description et fonctionnement du mouvement d'articulation simple.* — Au casque (fig. 2), confectionné ainsi que cela est relaté plus avant, est adapté à ses tourillons, par son diamètre, le demi-cercle C (fig. 3) de fer
50 évidé en forme de U. Cette disposition qui détermine le casque, à un mouvement d'oscillation sur ses axes, porte l'animal qui en est

coiffé, puis attelé, à user de la faculté de courber ou de redresser librement la tête.

Ce mouvement de la tête est commun à 55 tous les animaux, ils l'exercent sous le trait, particulièrement pour gravir ou descendre une rampe.

Remarque. — On peut, à l'occasion, bloquer ou tempérer le mouvement de tête susdit
60 par la manipulation d'un verrou, disposé sur la face des demi-circonférences et dont la tige, en pénétrant dans le bois du casque, en empêche l'oscillation.

Description et fonctionnement du second mouvement d'articulation, ou mouvement bi-articulé. —
65 Le demi-cercle C susdit (fig. 3) une fois engagé et encastré dans sa demi-circonférence respective (fig. 1), y est maintenu, dissimulé et en jeu, par la manipulation d'un verrou
70 à galet disposé au sommet intérieur de ladite. Sollicité, ce demi-cercle peut alors exécuter, roulant sur ledit galet, un mouvement de va-et-vient demi-circulaire permettant au bœuf attelé d'incliner librement sa tête à droite ou à
75 gauche et, par suite, d'en conserver le port naturel et la verticalité, quelle que soit la différence de déclivité transversale du terrain sur lequel il est placé (fig. 6).

Sur une pareille déclivité, la figure 7 fait
80 ressortir la torsion pénible, mais inévitable, du cou de ces animaux, par l'emploi du joug rigide traditionnel.

Remarque. — Tout comme le mouvement d'articulation simple, on peut aussi, à bon
85 escient, limiter celui-ci. La vis à oreilles disposée au sommet des demi-circonférences ayant pour but, par sa pression sur le demi-cercle, d'en empêcher le va-et-vient.

Carcasses et casques, ainsi réunis et agencés
90 suivant les dispositions qui précèdent, constituent le joug articulé. Mais comme par suite des premier et deuxième temps de la manipulation qui fait l'objet des deux remarques qui précèdent, ce même joug, de bi-articulé est
95 devenu totalement rigide, tels les jougs non articulés (fig. 11 et 12), propres à servir tels, il suffit de la manipulation inverse pour lui restituer les avantages qui le caractérisent.

Enfin, la carcasse (fig. 1), par la réduction
100 de ses demi-circonférences et la suppression de leur fer creux, devient par analogie la figure 11, et par suite le joug non articulé ordinaire représenté par ladite figure. Ce joug

se distingue de tous ses similaires par la particularité d'être confectionné tout en bois de droit-fil, cintré artificiellement, au lieu d'être pris et taillé dans un tronc d'arbre, ainsi que le sont, sans exception, tous ceux en usage à ce jour.

La figure 12 représente également un autre joug non articulé. Celui-ci, par analogie aussi avec les casques (fig. 2), est constitué par deux de ces derniers, réunis par une entretoise métallique.

Les jougs non articulés (fig. 11 et 12) sont représentés les casques prêts à être pourvus de palettes-cornières, visières et système d'attache ici décrits.

RÉSUMÉ.

Le système de joug objet de l'invention, en

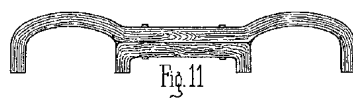
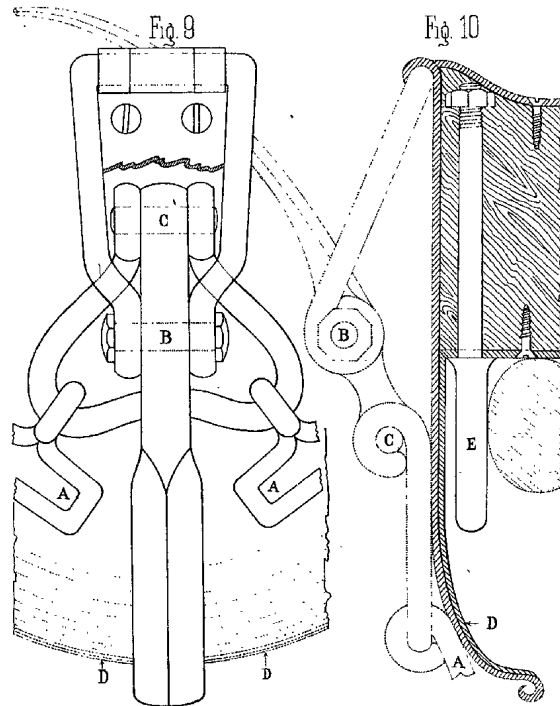
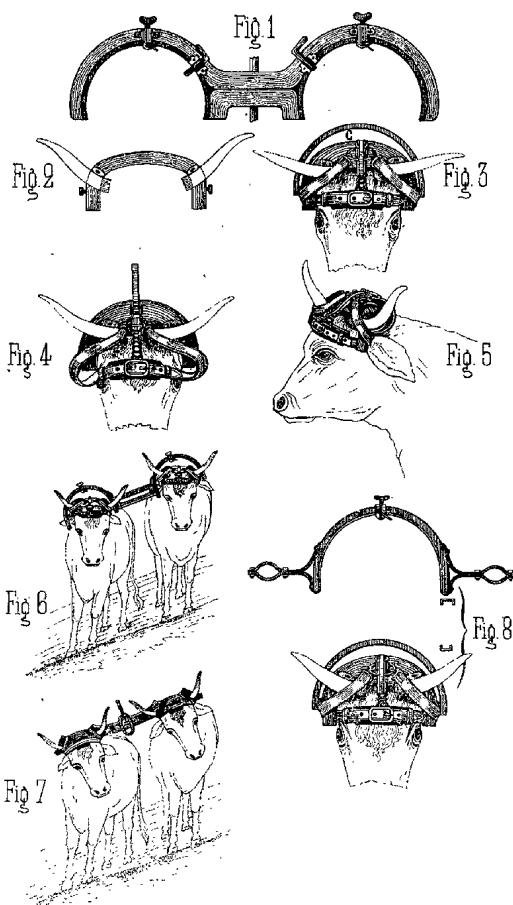
dehors du mouvement articulé qui le spécialise, comprend la confection métallique, ou en bois de droit-fil, cintré artificiellement, non seulement des casques ainsi que des carcasses pour jougs articulés à un ou plusieurs animaux, mais bien aussi l'utilisation des mêmes procédés, pour la confection de jougs non articulés, ainsi que la disposition du système d'attache « l'Idéal », qui fait partie intégrale des jougs à casques; enfin il comprend encore des variantes de détails, de forme ou de matière.

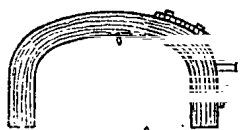
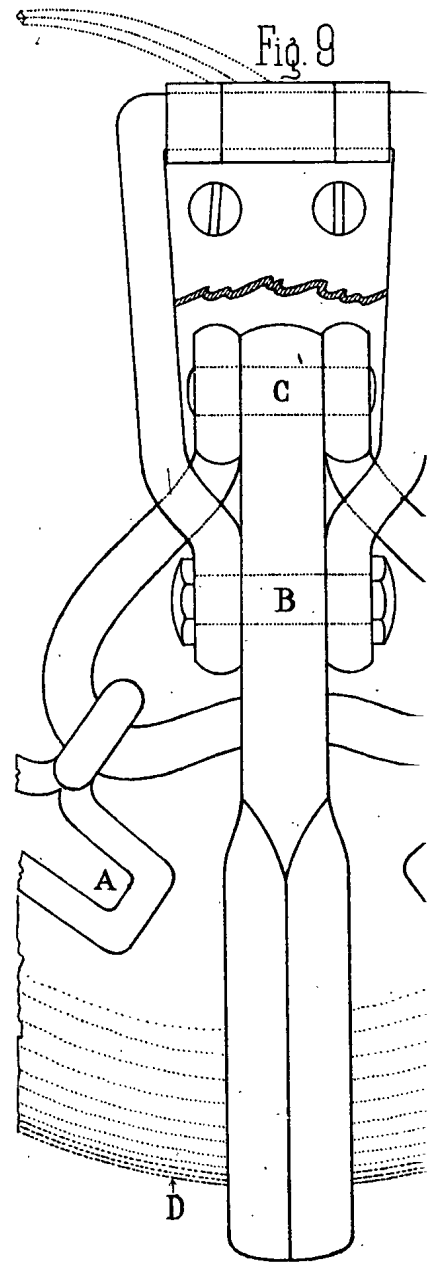
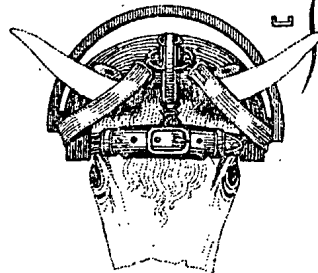
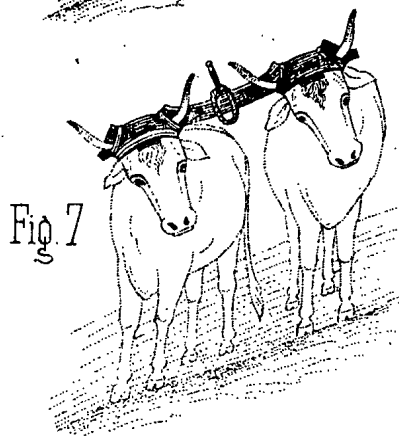
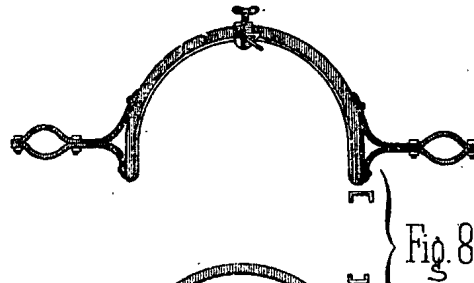
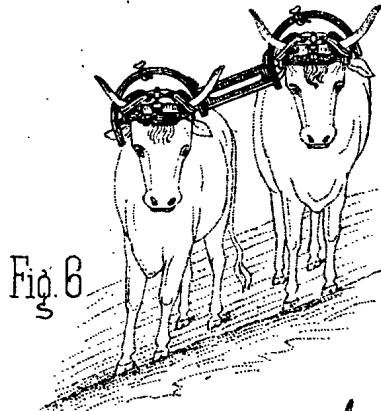
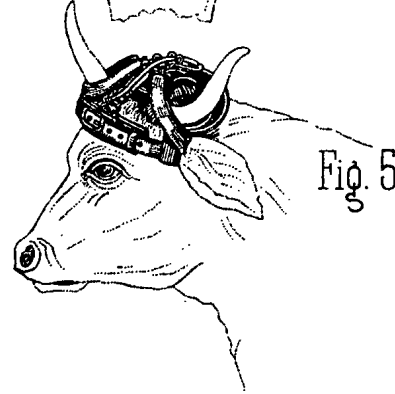
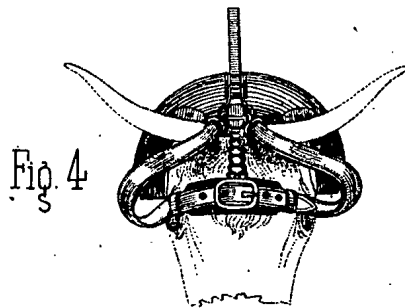
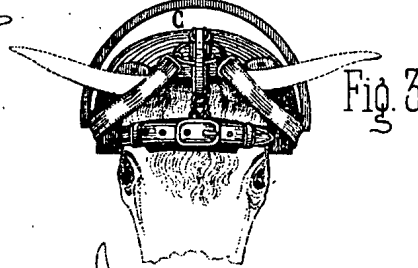
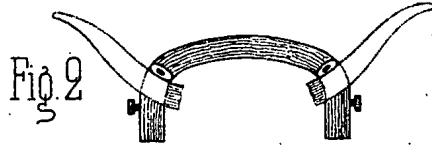
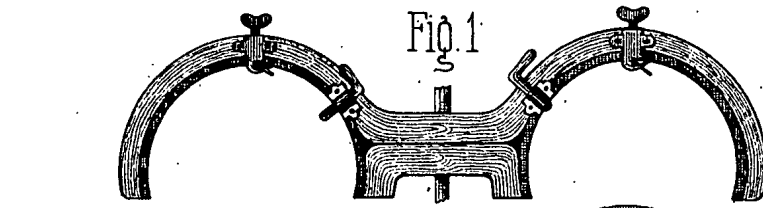
ASPIR MIALHE,
à Réalmont (Tarn).

N° 384865

M. Mialhe

Pl. unique





Pl. unique

Fig. 10

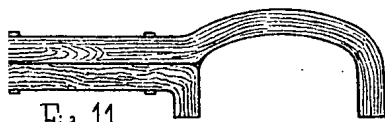
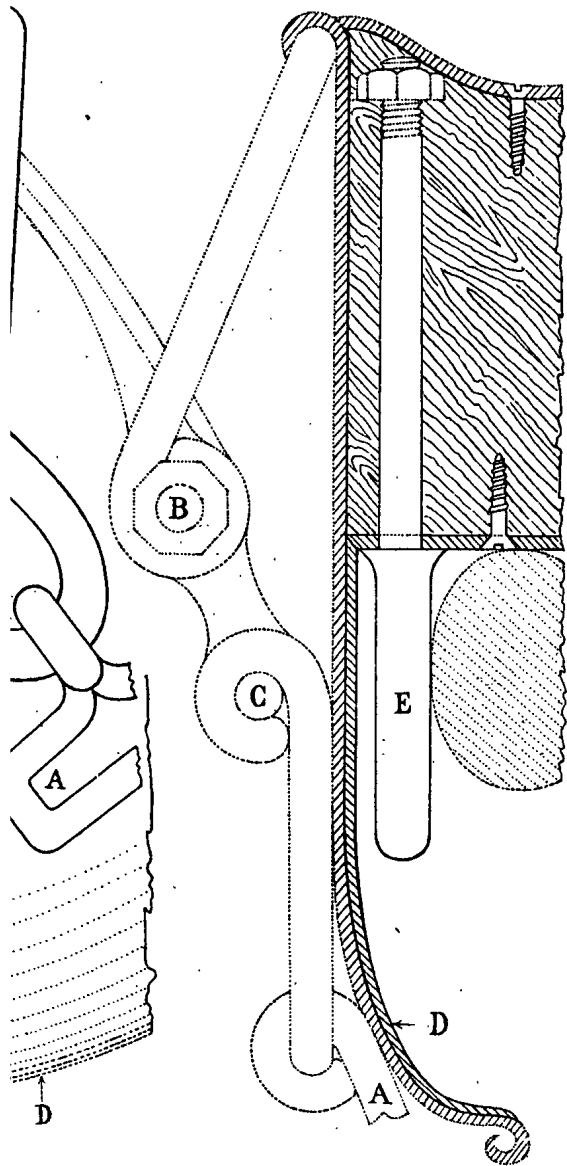


Fig. 11

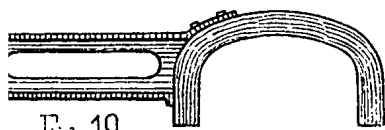


Fig. 12